



# BUDGET PRIMITIF

## 2023



# Un budget 2023 placé sous le signe

- Des conséquences de la guerre en Ukraine qui entraîne une hausse du coût des carburants, de l'énergie, des matières premières et des taux d'intérêts
- De l'impact en année pleine des mesures nationales de revalorisation de la rémunération des agents publics
- De la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses pour redresser les finances de la ville et du désendettement engagé depuis le début du mandat
- De la réalisation des actions du programme du mandat : refonte du centre-ville, entretien du patrimoine, culture, sécurité...
- De l'accueil du départ d'une étape du Tour de France le 4 juillet 2023
- D'une fiscalité communale stable sans hausse de taux en 2023

# Section de fonctionnement : des dépenses marquées par des hausse essentiellement subies



Après une diminution de 1% au BP 2022, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 4,2% de BP à BP (+1,3 M€).

les principales hausses concernent :

- Charges à caractère général : +13,1% (+0,9 M€) avec +0,5 M€ pour l'électricité et +0,7 M€ pour le chauffage, mais aussi -0,3 M€ d'économies sur les autres dépenses grâce aux efforts de gestion. Le budget Tour de France est prévu à hauteur de 157 000 € (+10 000 € en investissement).
- Charges de personnel : +3,7% (+0,6 M€ dont 0,5 M€ pour les mesures nationales et 0,1 M€ de GVT)
- Charges financières : +1% seulement (+14 K€), malgré la hausse des taux d'intérêts, grâce au désendettement réalisé en 2022 (-2,7 M€)
- Subvention au CCAS : +100 K€ pour atteindre 2 100 000 €, afin de soutenir les politiques d'accompagnement social de la population, d'accueil de la petite enfance et d'hébergement des personnes âgées.



## Section de fonctionnement : des recettes en progression

Les recettes réelles de fonctionnement évoluent de +1,4 M€ (+4,3%) :

- Recettes des services : +158 K€
- Des recettes fiscales en hausse (+1,3 M€ soit +5,1 %) en raison de la hausse des bases (+7,1%) et **sans augmentation des taux**
- Des dotations et subventions stabilisées (-15 K€) en lien avec les mesures prises par l'Etat dans la loi de finances 2023

# Équilibre du budget 2023 : Pas de hausse des taux de la fiscalité



En 2023, **le taux de la taxe foncière à Dax restera inchangé pour la quatrième année consécutive**, malgré un contexte économique complexe lié notamment à l'augmentation des coûts de l'énergie.

Le produit des taxes foncières évoluera positivement sous l'effet de la revalorisation forfaitaire de 7,1 % décidée en loi de finances pour 2023 et du dynamisme du territoire.

# Investissement : Des travaux qui se poursuivent



Les dépenses d'équipement s'élèveront à **8 110 000 €**.

## **Exécution du projet urbain, avec la rénovation du centre-ville (1 438 000 €) :**

- Etude d'aménagement du marché couvert et de ses abords (150 000 € sur deux ans)
- Aménagement de la rue des Carmes, en lien avec les travaux de voirie (140 000 €)
- Réfection des façades de l'Atrium (80 000 €)
- Reprise du revêtement du balcon de l'Adour (320 000 €)
- Poursuite du renouvellement de l'éclairage public et du mobilier urbain (240 000 €)
- Mise en valeur et éclairage des remparts (20 000 €)

## **Entretien du patrimoine municipal laissé à l'abandon jusqu'à fin 2019 :**

- Rénovation de la bibliothèque (700 000 € en 2023 sur 1 200 000 €)
- Travaux d'étanchéité aux arènes (200 000 € en 2023 sur 1 200 000 M€)
- Réfection de la toiture de l'hôtel de ville et du Musée Borda (120 000 €)
- Diagnostic Cathédrale (103 000 €)

# Investissement : Des travaux qui se poursuivent



## Autres travaux :

- restauration de la basilique antique (710 000 €)
- achèvement des travaux de Cuyès avec la reconstruction de la barre commerciale (1 350 000 €)
- entretien des bâtiments scolaires (350 000 €)
- installation de nouvelles caméras de vidéo-surveillance (66 000 €)
- Entretien des bâtiments sportifs (182 000 € : local de stockage M. Boyau, éclairage mur à gauche C. Besson...)
- Aménagement d'espaces verts et plantations d'arbres (110 000 €)
- Contribution à la création de logements sociaux et à la réhabilitation de logements privés dans le cadre de l'OPAH/PIG (127 000 €)

A noter que 2023 verra aussi la réalisation d'investissements prévus initialement au budget 2022, tels que la réhabilitation du club house du Sablar (210 000 €), la réfection de l'aire de jeu de la potinière (80 000 €)...

# Budget principal : le financement des projets



- Les ressources dégagées du fonctionnement (7,5 M€) représentent 58 % du financement des dépenses réelles d'investissement
- Les recettes propres d'investissement s'élèvent à 2,1 M€ dont:
  - Affectation du résultat de fonctionnement 2022 : 0,9 M€
  - FCTVA : 0,6 M€
  - Taxe d'aménagement : 0,1 M€
  - Amendes de police : 0,2 M€
  - Cessions : 0,4 M€
- Les subventions (1,3 M€)
- L'emprunt d'équilibre est de 0,8 M€ soit un différentiel de -2,1 M€ par rapport aux emprunts remboursés en 2023.



# Les budgets annexes

# Budgets annexes de la régie municipale des eaux et des boues



- Les dépenses réelles de fonctionnement de la Régie des eaux et des boues s'élèvent à 2,4 M€ HT.
- Les recettes réelles sont attendues à hauteur de 1 087 K€ pour les boues (contre 1 268 K€ avant crise) et de 901 K€ pour l'eau thermale (contre 880 K€ avant crise) et restent donc globalement inférieures à la situation d'avant crise COVID.
- Les dépenses d'équipement représentent au total 2 602 K€ HT et sont financées sans recours à l'emprunt.
- Les tarifs de la Régie municipale (eau thermale, boues thermales) ont été revus à la hausse pour 2023 afin de compenser l'impact de l'inflation.



## Budget annexe des fêtes

- La section de fonctionnement s'équilibre à 4 361 K€.
- Les tarifs des spectacles taurins et des occupations du domaine public ont été actualisés pour tenir compte de la hausse des coûts d'organisation.
- Le budget des fêtes est prévu en équilibre **sans subvention du budget principal** à ce stade.

# Les autres budgets annexes



- **Budget annexe activités assujetties à la TVA** : solde de l'opération de réhabilitation des halles (partie commerces) à hauteur de 122 K€ HT
- **Budget annexe stationnement** : solde de l'opération de réhabilitation du parking souterrain des halles (184 K€ HT)

# Les chiffres clés à retenir du budget 2023



- Une **épargne prévisionnelle** (2,9 M€) permettant de couvrir le remboursement de la dette du budget principal, grâce aux efforts de gestion entrepris
- Des **taux de fiscalité stables** malgré la hausse des coûts de l'énergie et l'inflation
- Un **investissement conséquent** (8,1 M€) au budget principal pour mettre en œuvre le projet de mandat et améliorer la qualité des équipements publics
- Un **désendettement** prévisionnel de 2,1 M€ pour assainir une situation jugée « difficilement soutenable » par la Chambre Régionale des Comptes

# Synthèse du budget 2023 en chiffres



Population INSEE 2023	21 857
Budgets consolidés	87 011 529,82
<i>dont fonctionnement</i>	<i>48 700 217,14</i>
<i>dont investissement</i>	<i>38 311 312,68</i>
Épargne brute prévisionnelle consolidée 2023 (hors résultats antérieurs)	2 966 532,46
Épargne nette prévisionnelle consolidée 2023 (hors résultats antérieurs)	-337 567,54
Encours de dette consolidé au 31/12/2022 (y compris fond d'aide emprunts toxiques)	53 826 584,54
Capacité de désendettement consolidée au 31/12/2022	18,1 ans